Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional du Gâtinais français

Commission
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
COMPTE RENDU

16 MAI 2022 – 18H – MAISON DU PARC

SEINE & MARNE 77 LE DÉPARTEMENT

Essonne LE DÉPARTEMENT — TERRE D'AVENIRS —

Région îledeFrance

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Commission DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pascal MAGNIER
Président
Perthes-en-Gâtinais

Isabelle FROMAGE
Rapporteure
Boutigny-sur-Essonne

Parfait SOUNOUVOU
Rapporteur
Bouray-sur-Juine

*Sous la présidence de **Jean-Jacques BOUSSAINGAULT**, Président du Parc*

Pôle DÉVELOPPEMENT LOCAL

Organigramme complet de l'équipe du Parc disponible sur le site internet
www.parc-gatinais-francais.fr

Une autre vie s'invente ici

ORDRE DU JOUR

POUR AVIS

- **Le Parc toujours aux côtés des acteurs économique du territoire :**
  - **Venez rencontrer les porteurs de projets sollicitant une aide du Parc et donner votre avis**
    - Gaël BAPTISTE, Création d'un atelier d'artisanat d'harnachement et d'équipements de maroquinerie – ONCY-SUR-ECOLE (91)
    - Virginie BRUNEAU, Rénovation de la devanture d'une maison de ville pour la création d'un institut de beauté – TOUSSON (77)
    - Dorian BIARD, Acquisition de matériels pour l'ouverture d'une boulangerie – BOUTIGNY-SUR-ESSONNE (91)
  - ATELIER PARTICIPATIF **– Repenser, simplifier et clarifier le cahier des charges de l'aide aux acteurs économiques du Parc**

POUR INFORMATION

- **« Nos mains à l'Unisson » :** les métiers d'art, des savoir-faire d'exception qui ont conquis le grand public et des étudiants ! Retours sur les évènements organisés.
- **Les prochains rendez-vous à ne pas manquer !**
- **Nouvelle candidature Leader :** retour sur les ateliers de travail thématiques

POUR AVIS

Commune d'ONCY-SUR-ECOLE (91)

ATELIER GB
GAËL BAPTISTE

Création d'un atelier d'artisanat d'harnachement et d'équipements de maroquinerie

Descriptif du projet :

Création d'un atelier d'artisan sellier harnacheur avec l'acquisition du matériel de travail du cuir (pareuse électrique, machine à coudre cuir épais, machine à coudre cuir fin, établi) ainsi que des équipements pour la gestion commerciale de l'activité (terminal de paiement Sump Up et imprimante).

Eco-conditionnalité :

Réduction de l'impact carbone, Tri et valorisation des déchets, valorisation des produits locaux et circuits-courts => revalorisation de peux issus du secteur alimentaire

Coût total du projet :	14 514,10€ TTC
Montant des dépenses éligibles :	**12 355,03 € HT**
Subvention maximale :	20 000 € HT
Taux de subvention Parc : base de 40 %	40%
Montant de la subvention Parc :	**4 942,01€**
Autofinancement :	**9 572,09€ TTC**

10 VOTES POUR / 0 VOTE CONTRE / 0 VOTE ABSTENTION

CR : présentation du porteur de projet retranscrite dans le compte rendu (fichier annexe Word)

POUR AVIS

Commune de TOUSSON (77)

LES P'TITES COQUETTES
VIRGINIE BRUNEAU

Rénovation de la devanture d'une maison de ville pour l'installation d'un institut de beauté

Descriptif du projet :

Rénovation de la devanture d'une maison de ville pour y installer un institut de beauté : rénovation de la façade avec une peinture minérale, installation d'une enseigne et de spots lumineux (respectant les normes de luminosité au regard de la pollution lumineuse).

Eco-conditionnalité :

Economie d'énergie, habitat faune, économie d'eau, tri des déchets => utilisation de produits 100% français et des gammes bio, choix d'un éclairage pour préserver la faune nocturne

Coût total du projet :	13 223,56 € TTC
Montant des dépenses éligibles :	**10 987,97 € HT**
Subvention maximale :	20 000 € HT
Taux de subvention Parc : base de 40 %	40%
Montant de la subvention Parc :	**4 395,19 €**
Autofinancement :	**8 828,37 € TTC**

Les P'tites Coquettes

Esthéticienne, Energéticienne, Prothésiste Ongulaire

10 VOTES POUR / 0 VOTE CONTRE / 0 VOTE ABSTENTION

CR : présentation du porteur de projet retranscrite dans le compte rendu (fichier annexe Word)

POUR AVIS

Commune de BOUTIGNY-SUR-ESSONNE (91)

LE PAIN DES 2 VALLÉES
DORIAN BIARD

Acquisition de machines et équipements dans le cadre de l'ouverture d'une boulangerie

Descriptif du projet :

Acquisition d'une façonneuse, d'un repose paton, d'une tablette de boulage et d'une diviseuse pour l'activité de boulangerie.

Eco-conditionnalité :

Economie d'énergie (machines récentes), tri des déchets et action anti-gaspillage (opérations de réduction pour limiter les pertes), favoriser les circuits-courts et de saison

Coût total du projet :	24 296,40 € TTC
Montant des dépenses éligibles :	**20 247,00 € HT**
Subvention maximale :	20 000 € HT
Taux de subvention Parc : base de 40 %	40%
Montant de la subvention Parc :	**8 098,80 €**
Autofinancement :	**16 197,60 € TTC**

10 VOTES POUR / 0 VOTE CONTRE / 0 VOTE ABSTENTION

CR : présentation du porteur de projet retranscrite dans le compte rendu (fichier annexe Word)

Qu'est-ce que le développement économique au sein du Parc pour vous en UN MOT/UNE IDÉE ?

Une aide pour quels projets/investissements ?

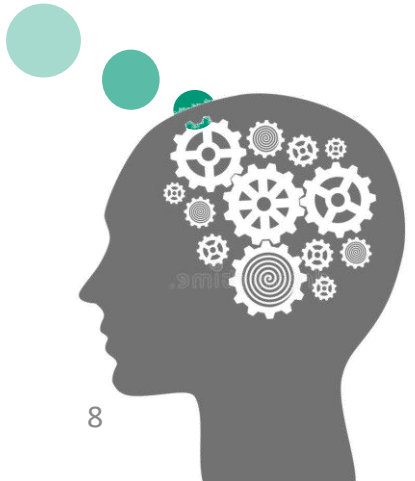

CR : détails des échanges dans le compte rendu (fichier annexe Word)

L'aide dans sa version actuelle

CE QU'ELLE FINANCE :

⇒ **PROJETS NON ÉLIGIBLES AUX AIDES RÉGIONALES OU NON COMPATIBLES AVEC LES CALENDRIERS RÉGIONAUX DE VALIDATION**

BUDGET ANNUEL : 30 - 40 K€

MOBILIERS, MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS

- Équipements de sécurisation des locaux
- Investissements de contrainte, d'accroissement ou de diversification d'activité
- Véhicule professionnel d'activité
- Acquisition de mobilier et d'équipements économes en énergie, à faible impact environnemental
- Équipements de sécurisation des locaux
- Acquisition de matériels/équipements indispensables à l'activité

IMMOBILIER/TRAVAUX

- Mise aux normes QHSE des locaux d'activité
- Accessibilité des locaux
- Achat de matériaux biosourcés pour travaux d'extension/rénovation local d'activité
- Travaux de dissociation des accès logement/local d'activité
- Rénovation des devantures (volet 2 de l'aide)

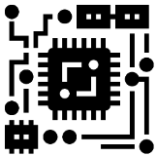

IMMATÉRIEL

- Acquisition de matériels informatiques et de logiciels spécifiques et indispensable à la mise en œuvre du projet
- Études et prestations d'ingénierie spécifiques à la réalisation du projet
- Prestations relatives au développement numérique du projet
- Prestations de recherche et développement (filières stratégiques et émergentes du Parc)

DES MANQUES ?

Projet d'activité en itinérance (food truck, commerce alimentaire, artisanat…), distributeur de produits locaux

CR : détails des échanges dans le compte rendu (fichier annexe Word)

Repenser l'aide aux acteurs économiques

POURQUOI ? **ACCOMPAGNER DES PROJETS SYSTÉMIQUES**

COMMENT ? => **NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT**

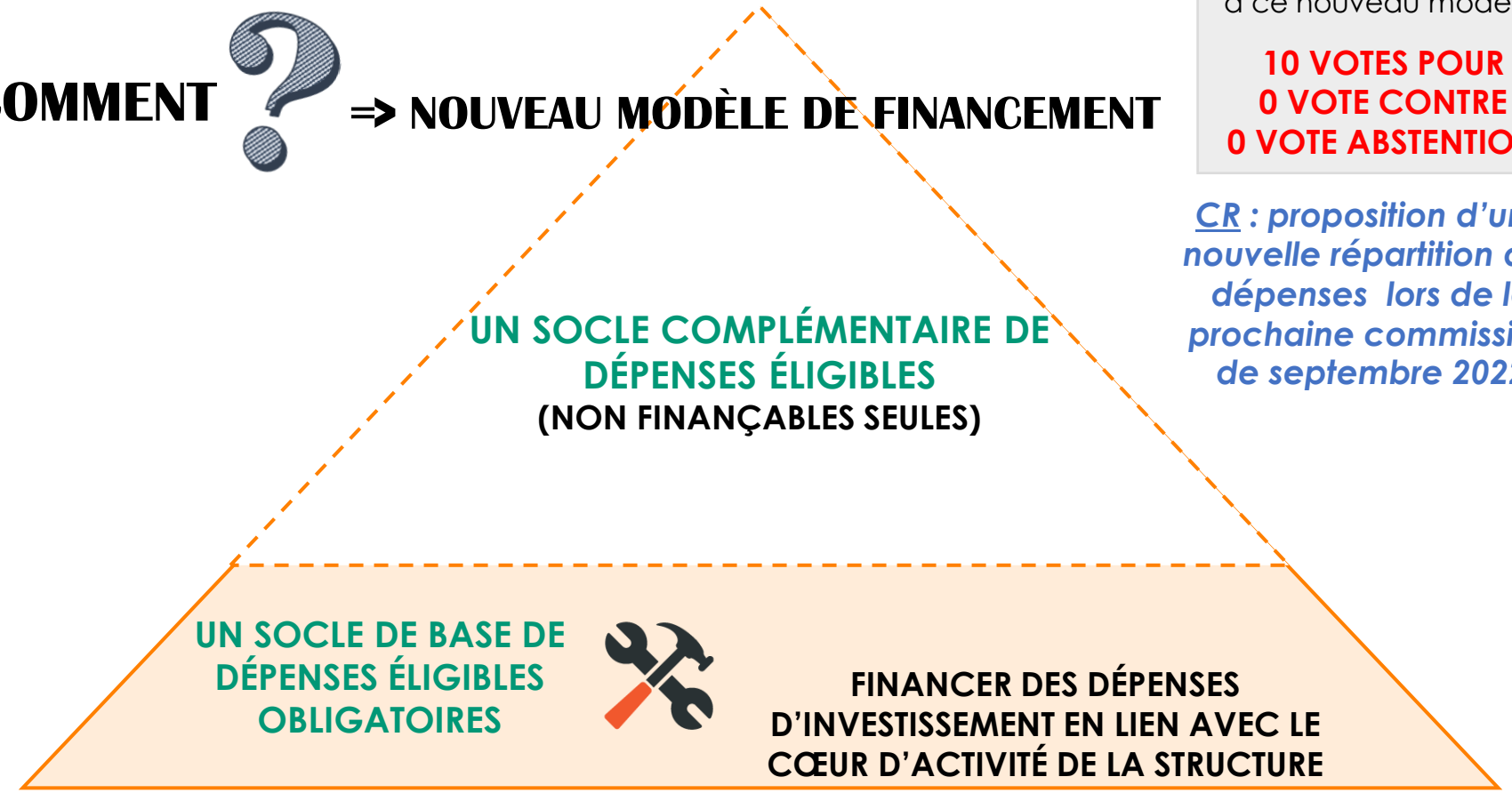

VOTE

Favorable, **non favorable** ou **s'abstient** à ce nouveau modèle

10 VOTES POUR
0 VOTE CONTRE
0 VOTE ABSTENTION

CR : proposition d'une nouvelle répartition des dépenses lors de la prochaine commission de septembre 2022

CR : détails des échanges dans le compte rendu (fichier annexe Word)

Alléger le contenu du dossier de demande de subvention

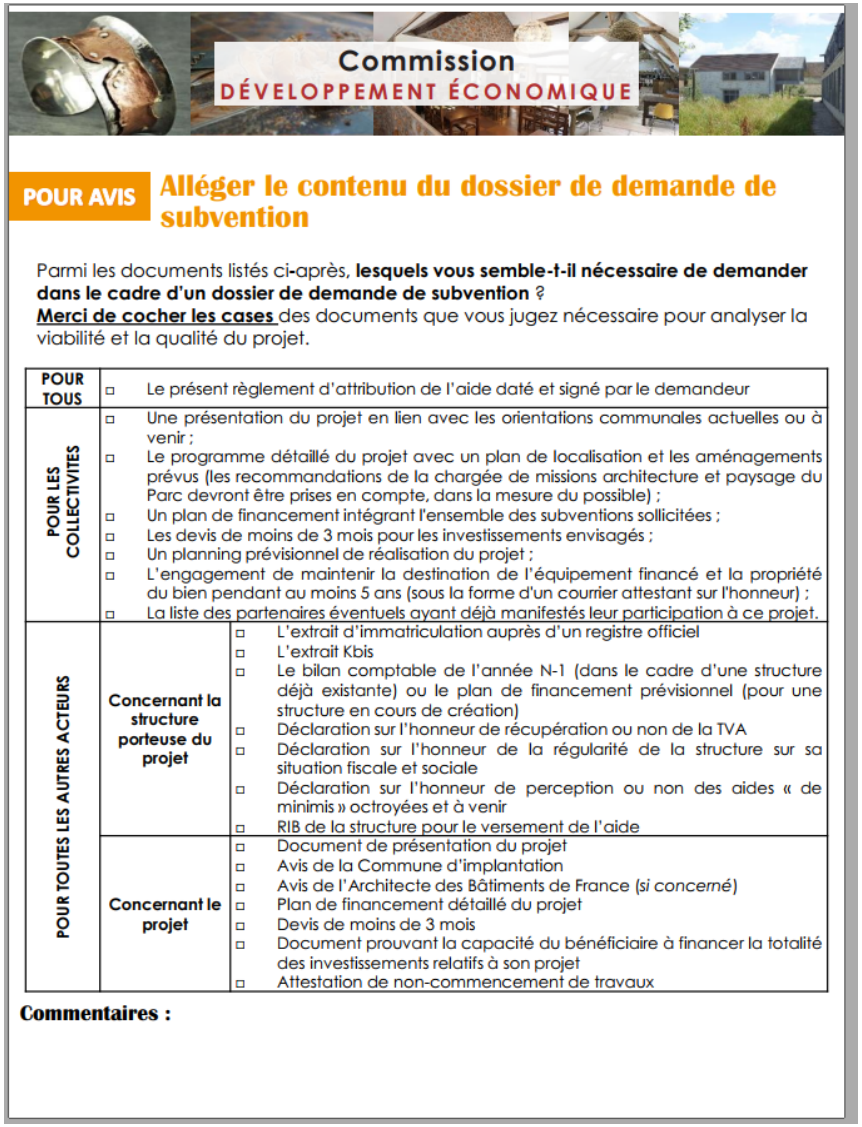

Commission
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

POUR AVIS **Alléger le contenu du dossier de demande de subvention**

Parmi les documents listés ci-après, **lesquels vous semble-t-il nécessaire de demander dans le cadre d'un dossier de demande de subvention ?**
Merci de cocher les cases des documents que vous jugez nécessaire pour analyser la viabilité et la qualité du projet.

POUR TOUS	☐ Le présent règlement d'attribution de l'aide daté et signé par le demandeur	
POUR LES COLLECTIVITES	☐ Une présentation du projet en lien avec les orientations communales actuelles ou à venir ; ☐ Le programme détaillé du projet avec un plan de localisation et les aménagements prévus (les recommandations de la chargée de missions architecture et paysage du Parc devront être prises en compte, dans la mesure du possible) ; ☐ Un plan de financement intégrant l'ensemble des subventions sollicitées ; ☐ Les devis de moins de 3 mois pour les investissements envisagés ; ☐ Un planning prévisionnel de réalisation du projet ; ☐ L'engagement de maintenir la destination de l'équipement financé et la propriété du bien pendant au moins 5 ans (sous la forme d'un courrier attestant sur l'honneur) ; ☐ La liste des partenaires éventuels ayant déjà manifestés leur participation à ce projet.	
POUR TOUTES LES AUTRES ACTEURS	**Concernant la structure porteuse du projet**	☐ L'extrait d'immatriculation auprès d'un registre officiel ☐ L'extrait Kbis ☐ Le bilan comptable de l'année N-1 (dans le cadre d'une structure déjà existante) ou le plan de financement prévisionnel (pour une structure en cours de création) ☐ Déclaration sur l'honneur de récupération ou non de la TVA ☐ Déclaration sur l'honneur de la régularité de la structure sur sa situation fiscale et sociale ☐ Déclaration sur l'honneur de perception ou non des aides « de minimis » octroyées et à venir ☐ RIB de la structure pour le versement de l'aide
	Concernant le projet	☐ Document de présentation du projet ☐ Avis de la Commune d'implantation ☐ Avis de l'Architecte des Bâtiments de France (*si concerné*) ☐ Plan de financement détaillé du projet ☐ Devis de moins de 3 mois ☐ Document prouvant la capacité du bénéficiaire à financer la totalité des investissements relatifs à son projet ☐ Attestation de non-commencement de travaux

Commentaires :

Objectif : alléger la liste des pièces justificatives demandées dans le cadre de la constitution du dossier de demande de subvention.

Question posée : quels documents nécessaires pour juger de la viabilité et de la qualité du projet ?

COMMENT FAIRE ?

Sur le flyer distribué, **cocher les cases correspondantes**.

Alléger le contenu du dossier de demande de subvention

Résultat des votes : détails des échanges dans le compte rendu (fichier annexe Word)

POUR TOUS		□ Le présent règlement d'attribution de l'aide daté et signé par le demandeur	71%
POUR LES COLLECTIVITES		□ Une présentation du projet en lien avec les orientations communales actuelles ou à venir ;	71%
		□ Le programme détaillé du projet avec un plan de localisation et les aménagements prévus (les recommandations de la chargée de missions architecture et paysage du Parc devront être prises en	71%
		□ Un plan de financement intégrant l'ensemble des subventions sollicitées ;	71%
		□ Les devis de moins de 3 mois pour les investissements envisagés ;	29%
		□ Un planning prévisionnel de réalisation du projet ;	43%
		□ L'engagement de maintenir la destination de l'équipement financé et la propriété du bien pendant au moins 5 ans (sous la forme d'un courrier attestant sur l'honneur) ;	57%
		□ La liste des partenaires éventuels ayant déjà manifestés leur participation à ce projet.	43%
POUR LES ACTEURS PRIVES	Concernant la structure porteuse	□ L'extrait d'immatriculation auprès d'un registre officiel	57%
		□ L'extrait Kbis	71%
		□ Le bilan comptable de l'année N-1 (dans le cadre d'une structure déjà existante) ou le plan de financement prévisionnel (pour une structure en cours de création)	100%
		□ Déclaration sur l'honneur de récupération ou non de la TVA	57%
		□ Déclaration sur l'honneur de la régularité de la structure sur sa situation fiscale et sociale	71%
		□ Déclaration sur l'honneur de perception ou non des aides « de minimis » octroyées et à venir	57%
		□ RIB de la structure pour le versement de l'aide	71%
	Concernant le projet	□ Document de présentation du projet	100%
		□ Avis de la Commune d'implantation	71%
		□ Avis de l'Architecte des Bâtiments de France (si concerné)	86%
		□ Plan de financement détaillé du projet	100%
		□ Devis de moins de 3 mois	86%
		□ Document prouvant la capacité du bénéficiaire à financer la totalité des investissements relatifs à son projet	86%
		□ Attestation de non-commencement de travaux	43%

LA SUITE ? Une nouvelle proposition de liste de dépenses sera soumise pour avis lors de la prochaine commission sur la base de ces résultats et des garanties nécessaires pour le Parc dans le cadre du subventionnement de projets.

Les métiers d'art, des savoir-faire d'exception qui ont conquis le grand public et des étudiants

Journées de rencontre avec le collège de Milly-la-Forêt

Vendredi 1er avril 2022

Collège Jean Rostand
4 classes soit
120 collégiens
10 artisans d'art répartis par matériaux
2 sessions de 2h de rencontre

Les métiers d'art, des savoir-faire d'exception qui ont conquis le grand public et des étudiants

Journées européennes des métiers d'art

Samedi 2 et dimanche 3 avril 2022

Réalisation de deux vidéos promotionnelles avant l'évènement

14 artisans d'art à la Maison du Parc
20 ateliers d'artisans ouverts
850 visiteurs sur 2 jours

NOS MAINS À L'UNISSON

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER !

Signature de la **convention avec le groupe La poste** lors de la **commission énergie du 01/06/2022**

LE VILLAGE DU PARC

11 et 12 juin 2022 – Tousson

https://www.parc-gatinais-francais.fr/evenements/le-village-du-parc-a-tousson/?l=L1&ri=0

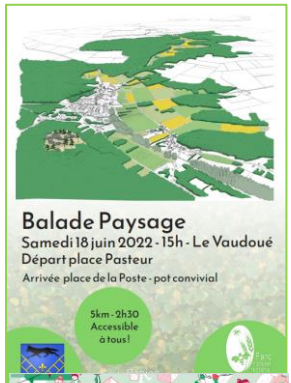

BALADE PAYSAGE

18 Juin 2022, à 15h – Le Vaudoué

FESTIVAL NUIT DES FORETS

25 et 26 Juin 2022 – Perthes-en-Gâtinais

https://www.parc-gatinais-francais.fr/evenements/nuits-des-forets/

GRAND PIQUE-NIQUE DU PARC

25 Septembre 2022 - Chamarande

OUVRAGE DE RECETTES : GÂTINAIS, BALADES GOURMANDES

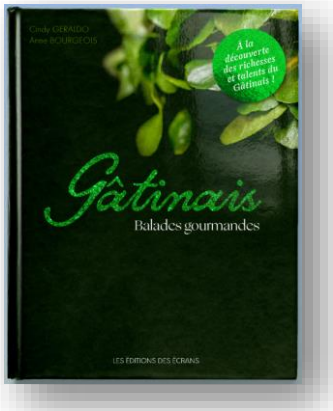

Création d'un **ouvrage de recettes** valorisant les **produits**, **producteurs**, **artisans d'art** et **paysages** du Gâtinais français

Edition les Ecrans + 2 auteures locales

10 PORTRAITS de producteurs et artisans, dont **Valeurs Parc**

60 à 100 RECETTES, avec recettes **locales**

Mise en scène des recettes : **ARTISANAT D'ART**

Invitation à la balade : **photographies du TERRITOIRE**

Parution **fin 2023**

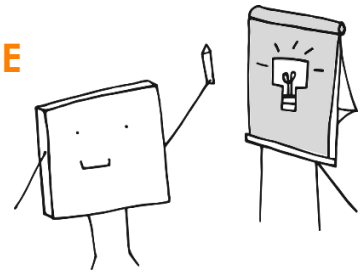

Vous souhaitez participer à la création de l'ouvrage ?

Devenez membre du groupe de travail !

1 représentant/commission thématique

PROGRAMME LEADER 2023-2027 : RETOUR SUR LA CONCERTATION (MARS-AVRIL 2022)

- 3 Ateliers participatifs thématiques en lien avec les priorités identifiées
- 1 Forum des acteurs du développement rural à destination des communes, associations, entreprises
- 1 Réunion de restitution

PROGRAMME LEADER 2023-2027 : RETOUR SUR LA CONCERTATION (MARS-AVRIL 2022)

Structuration des filières artisanales et alimentaires locales

Installation

Valorisation des métiers et formation

Foncier

Valorisation de la forêt auprès du grand-public et sensibilisation

Accès au foncier

Economie circulaire

Evolution des pratiques et adaptation au changement climatique

Gestion forestière durable et adaptation au changement climatique

Forêt comestible

Soutien aux productions préservant les ressources naturelles

Filières agricoles locales (alimentation, agro-matériaux, artisanat)

Forêt

Structuration des filières bois-énergie et bois-construction

Protection et équilibre du milieu forestier

Valorisation et préservation du patrimoine agricole (races, variétés, métiers,…), sensibilisation du grand public

Préservation de nos ressources naturelles et de notre patrimoine

Protéger, étudier et valoriser nos richesses naturelles et patrimoniales

Sensibiliser/accompagner à la réduction de la consommation en énergie, eau, déchets

Améliorer notre cadre de vie, avoir accès aux services, à la culture et créer du lien

Favoriser la réparation, le ré-emploi, le recyclage et le fait-main

Accompagner à l'amélioration de la performance énergétique des infrastructures publiques et privées

Garantir la disponibilité et la qualité de nos ressources (eau, sols, air)

Utiliser des matériaux / matières premières plus respectueux de l'environnement

Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional du Gâtinais français

MERCI DE VOTRE ATTENTION

16 MAI 2022

SEINE & MARNE 77 LE DÉPARTEMENT

Essonne LE DÉPARTEMENT — TERRE D'AVENIRS —

Région îledeFrance

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE